

# PROCÈS-VERBAL

Onzième assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 7 décembre 2021 à 19 h, par visioconférence

# PRÉSENCES:

## Membres avec droit de vote :

M. Bertrand Gemme Président (2022)

M<sup>me</sup> Maureen O'Farrell Secrétaire (2023)

M<sup>me</sup> Élisabeth Farinacci Trésorière (2023)

M. Patrick Soucy Vice-président (2023)

M<sup>me</sup> Yanti Zhang Administratrice (2022)

M. Maxime Turgeon Administrateur (2023)

M. Simon Fortin Administrateur coopté (2022)
M. Marc Fafard Administrateur coopté (2022)

Membre sans droit de vote :

M<sup>me</sup> Catherine Vallières-Roland Conseillère municipale, district de Montcalm-

Saint-Sacrement ((arrivée à 20 h)

**ABSENCES:** 

M. Julien Lépine Administrateur (2022)

M. Pierre-Luc Desmarais Administrateur coopté (2022)

**AUTRES PRÉSENCES:** 

M<sup>me</sup> Marie Lagier Chef d'équipe - consultations publiques, Service

de l'interaction citoyenne

M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes assistent à l'assemblée.

# Ordre du jour

21-11-01 Ouverture de l'assemblée	19 h
21-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 03
21-11-03 Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2021	19 h 05
21-11-04 Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 10
Table de concertation Vélo	
Comité de mobilisation à la sécurité routière	
Suivi des demandes du conseil de quartier	
Affichage pour nettoyage des rues	
Signalisation pour déneigement	
Projet de tramway	
Orientation des prochaines assemblées du quartier	
Intersection boulevard de l'Entente et côte Saint-Sacrement	
21-11-05 Brève présentation des membres du conseil de quartier avec	20 h 10
orientations de chaque membre	
21-11-06 Période d'intervention de la conseillère municipale	20 h 30
21-11-07 Période de questions et commentaires du public	20 h 45
21-11-08 Trésorerie	21 h
État des finances	
Dépenses et paiements à autoriser	
21-11-09 Prochaines rencontres en présentiel ou en virtuel	21 h 05
21-11-10 Information et correspondance	21 h 20
21-11-11 Levée de l'assemblée	21 h 30

#### Procès-verbal

#### 21-11-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h.

## 21-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Elisabeth Farinacci, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Marc Fafard, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

# 21-11-03 Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2021

SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Maureen O'Farrell, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Patrick Soucy, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procèsverbal du 2 novembre 2021.

# 21-11-04 Suivi des dossiers et projets en cours

#### Table de concertation Vélo

M. Turgeon mentionne qu'il y aura un mois du vélo en mai prochain. La Table de concertation ainsi qu'Accès Transport viable vont y participer. Un appel à tous sera fait afin d'établir une liste des activités qui pourraient être faites durant ce mois. À la suggestion de M<sup>me</sup> Farinacci, l'appel à tous sera publié sur la page Facebook des résident.es du quartier. M. Gemme ajoute que l'activité de sensibilisation des jeunes à vélo sera réalisée en mai 2022 par le collège Stanislas.

### Comité de mobilisation à la sécurité routière

Le conseil a déposé à la fin novembre une demande de subvention pour 2022 à la Ville de Québec pour un montant de 3 000 \$ dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière. Une réponse est attendue en janvier ou en février prochain.

Le rapport de reddition de compte pour la subvention de 2021 a été déposé à la fin de novembre tel que demandé. Le budget résiduel de 1 928 \$ est reporté en 2022.

# Suivi des demandes du conseil de quartier

21-CA-47 - Station chaleureuse —Une résolution (20-CA-41) avait été prise en décembre 2020 pour demander une station chaleureuse dans le parc Samuel-Holland. Le conseiller en consultations publiques d'alors, M. Leclerc, avait mentionné lors de l'assemblée suivante que la Ville ne pouvait installer une station chaleureuse dans le quartier cette année-là parce que les quotas étaient déjà atteints. Il avait toutefois ajouté que le besoin était bien noté pour 2021-2022. Malheureusement la demande n'a pas été prise en compte dans l'attribution des stations pour le présent hiver. Une nouvelle résolution a été prise à la dernière assemblée (21-CA-47).

Sur recommandation de M<sup>me</sup> Lagier, il est proposé d'adopter une résolution plus générale demandant une station chaleureuse en 2022-2023 dans le quartier de Saint-Sacrement mais sans préciser de lieu exact où l'installation devrait se faire. Cela laissera ainsi une plus grande latitude au service responsable pour analyser la demande et y répondre positivement compte tenu des contraintes techniques et logistiques liées à l'installation et la gestion d'une station chaleureuse.

# **RÉSOLUTION 21-CA-54**

Concernant une demande à la Ville de Québec pour l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier de Saint-Sacrement à l'hiver 2022-2023

CONSIDÉRANT QUE la ville de Québec établit des stations chaleureuses dans plusieurs secteurs de la ville entre novembre et mars ;

CONSIDÉRANT QUE le quartier Saint-Sacrement ne bénéficie d'aucune station chaleureuse ;

CONSIDÉRANT QU'UNE station chaleureuse a pour but de permettre aux citoyens de se rencontrer à l'extérieur ;

CONSIDÉRANT QUE LE conseil de quartier a déjà fait deux demandes en ce sens : une première fois en 2020 (résolution 20-CA-41), puis en 2021 (résolution 21-CA-47), mais que ces demandes n'ont pas été prises en considération dans l'attribution des stations chaleureuses pour l'hiver 2021-2022 ;

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Elisabeth Farinacci, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de

Saint-Sacrement réitère le besoin et demande à la Ville de Québec d'ouvrir une station chaleureuse dans le quartier de Saint-Sacrement à l'hiver 2022-2023, dans un lieu approprié du quartier, de préférence un lieu de passage ou situé à proximité d'endroits fréquentés par les citoyens du quartier. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

# Affichage pour le nettoyage des rues

La question de l'affichage pour le nettoyage des rues à l'automne ne semble pas avoir causé de problématiques particulières dans le quartier de Saint-Sacrement contrairement à ce qui s'est passé dans le quartier de Montcalm où plusieurs citoyen.nes ont reçu des contraventions.

# > Signalisation pour déneigement

Plusieurs citoyen.nes ont signalé au conseil de quartier des désagréments quant au déneigement. M. Gemme a relayé les courriels à la conseillère du district municipal. M<sup>me</sup> Lagier rappelle que pour accélérer le traitement, il faudrait référer les citoyen.nes au 311. Les demandes sont plus rapidement prises en charge et elles sont compilées pour améliorer les façons de faire. C'est une bonne habitude à prendre pour les citoyen.nes que de rapporter tout problème ou commentaire au 311.

# Projet de tramway

Au bénéfice de la nouvelle conseillère municipale, M. Gemme revient sur plusieurs problématiques soulevées dans le quartier concernant le projet de tramway : ouverture de l'avenue de Vimy sur la rue Gérard-Morisset, dalle de béton limitant les virages à certaines intersections, localisation des stations sur le boulevard René-Lévesque, perte de la station Gérard-Morisset.

M. Fafard fait un bref rappel de la pétition citoyenne et des représentations du conseil de quartier auprès de la Ville et du BAPE concernant l'abandon de la station Gérard-Morisset en faveur d'une nouvelle station à l'angle des avenues Maguire et Painchaud. Il déplore le manque de communication et de transparence de la Ville par rapport à ce projet auprès des citoyen.nes.

M<sup>me</sup> Vallières-Roland a pris note des préoccupations du conseil et reviendra sur le sujet lors des prochaines assemblées. Elle mentionne que la conseillère du district de Sillery–Saint-Louis, M<sup>me</sup> Maude Mercier-Larouche, a été spécifiquement désignée par le nouveau conseil exécutif pour rétablir la communication avec les citoyen.nes concernant le projet de tramway.

M. Turgeon rappelle qu'une rencontre est à venir en janvier prochain avec le Bureau de projet du tramway de Québec (BPTQ) pour discuter des préoccupations du conseil de quartier de Saint-Sacrement concernant la localisation des stations de tramway. Informé de ces préoccupations, le conseil de quartier de Sillery s'est montré très intéressé à participer à cette rencontre puisque le boulevard René-Lévesque est à la limite des deux quartiers.

# Orientation des prochaines assemblées du quartier (organismes et enjeux)

Le conseil de quartier a émis le souhait, lors d'une séance de travail interne, d'inviter des organismes ou des ressources du quartier à faire part des sujets qui les préoccupent lors d'assemblées régulières du conseil de quartier. M. Gemme mentionne qu'il soumettra les sujets à l'avance à M<sup>me</sup> Vallières-Roland afin qu'elle puisse se documenter et répondre aux questions qui pourraient lui être posées.

#### Intersection boulevard de l'Entente et côte Saint-Sacrement

M. Gemme a été témoin récemment d'un accrochage à l'intersection du boulevard de l'Entente et de la côte Saint-Sacrement. Il trouve l'intersection problématique. D'autres personnes partagent cet avis. La problématique vient du fait que, à cause de la configuration des lieux, les voitures en provenance du boulevard de l'Entente doivent s'avancer audelà de la ligne d'arrêt à l'intersection pour voir la circulation dans les deux sens sur la côte Saint-Sacrement et qu'elles doivent manœuvrer souvent rapidement pour s'insérer dans la voie qui descend en direction nord. Pour une question de sécurité routière, le conseil souhaiterait que l'intersection soit moins à risques. Une résolution en ce sens sera soumise à la prochaine assemblée.

Pour donner encore plus de poids à la requête, M<sup>me</sup> Lagier suggère que les citoyens signalent les problèmes qu'ils rencontrent à cette intersection au 311.

# 21-11-05 Brève présentation des membres du conseil de quartier avec orientations de chaque membre

Pour le bénéfice de la nouvelle conseillère municipale, chaque membre du conseil de quartier se présente brièvement.

M<sup>me</sup> Zhang est d'origine chinoise. Elle est étudiante en loisirs, culture et tourisme à l'université du Québec à Trois-Rivières et travaille actuellement comme assistante de direction à l'hôtel Le Clarendon. Elle s'intéresse plus particulièrement au tourisme, à la culture et à l'immigration.

- M. Maxime Turgeon est architecte. Outre l'architecture, il s'intéresse à l'urbanisme, au patrimoine, à l'environnement ainsi qu'au transport et à la mobilité active.
- M. Simon Fortin est gestionnaire en communications numériques et édition au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il réside dans le quartier depuis 5 ans. Il s'intéresse au futur du quartier et à la saine collaboration entre le conseil de quartier et l'administration municipale.
- M. Marc Fafard a travaillé dans les domaines audiovisuel, télévisuel dont le style documentaire. Il s'est impliqué quant au sort de la station Gérard-Morisset ce qui l'a amené à se joindre à notre conseil de quartier. Il s'intéresse à la qualité de vie dans le quartier particulièrement face aux impacts des futurs développements dont le projet de tramway.

M<sup>me</sup> Maureen O'Farrell a reçu une formation de l'Université Laval, avec l'obtention de son baccalauréat en Journalisme/Théâtre; options cinéma et création littéraire. De plus, elle bénéficie d'une expérience d'animatrice dans le domaine culturel en radio et télévision communautaires. Depuis plusieurs années, sa participation à divers ateliers en Arts visuels lui permet de développer son talent d'artiste. Passionnée de philosophie, elle approfondit sa réflexion en participant de façon éclairée à des ateliers/entretiens; notamment avec le professeur M. Thomas De Koninck, titulaire de la Chaire « La philosophie dans le monde actuel » de l'Université Laval. Membre du groupe fondateur de » SOS Saint-Sacrement » voué à la protection de l'église Saint-Sacrement, elle souhaite par ailleurs, favoriser la participation citoyenne pour l'amélioration de notre société. La justice sociale, la vie communautaire, le patrimoine et les domaines culturel et artistique lui tiennent particulièrement à cœur.

M<sup>me</sup> Elisabeth Farinacci est urbaniste de formation. Directrice des communications et des affaires publiques à l'Université TÉLUQ elle a également travaillé au Diamant et à la direction générale des Grands feux de Loto-Québec. Résidant depuis six mois dans le quartier Saint-Sacrement après avoir habité plusieurs années dans le quartier de Montcalm, elle a un intérêt marqué pour les communications, relations publiques et événements culturels. Sa responsabilité de la page Facebook des résident.es du quartier est des plus appréciée.

- M. Patrick Soucy est adjoint exécutif au ministère de la Sécurité publique. Ses champs d'intérêts sont l'urbanisme, le dynamisme du quartier, le transport et les relations intergouvernementales.
- M. Bertrand Gemme a travaillé plusieurs années dans le domaine du tourisme, depuis il est aviseur technique en matière de transport. Père d'un adolescent, il est actif dans plusieurs comités scolaires et parascolaires. Il s'intéresse tout particulièrement à la vie municipale, aux communications ainsi qu'aux relations avec les autres conseils de quartiers.

Étant donné qu'ils ne pouvaient être présents ce soir, M. Lépine et M. Desmarais pourront faire part de leurs champs d'intérêt à la prochaine assemblée.

M. Gemme invite la conseillère en consultations publiques ainsi que la secrétaire de rédaction à se présenter en quelques mots.

M<sup>me</sup> Lagier est chef d'équipe en consultations publiques au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec dont elle est à l'emploi depuis 10 ans. Résidant dans le quartier, elle est membre de Cohabitat Québec depuis sa création.

M<sup>me</sup> Séguin est secrétaire de rédaction pour le conseil de quartier depuis 2015. Ayant participé à la rédaction du mémoire du conseil sur la Stratégie routière 2020-2024 de la Ville de Québec, elle est particulièrement préoccupée par le caractère accidentogène du chemin Sainte-Foy. Malheureusement la Ville n'a pas encore fait part des actions qu'elle entend poser dans le cadre de sa Stratégie routière pour corriger la situation d'ici 2024.

# 21-11-06 Période de la conseillère municipale

M. Gemme souhaite la bienvenue à la nouvelle conseillère du district de Montcalm-Saint-Sacrement, M<sup>me</sup> Catherine Vallières-Roland.

M<sup>me</sup> Vallières-Roland remercie les gens du district pour leur confiance et pour leur participation active aux dernières élections.

Au sein du conseil exécutif, M<sup>me</sup> Vallières-Roland agira comme mairesse suppléante et comme responsable des dossiers des relations internationales, des grands événements, de l'immigration, du vivre ensemble et de la famille. Elle agira également comme présidente du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou.

D'entrée de jeu, M<sup>me</sup> Vallières-Roland rappelle que le nouveau conseil exécutif est minoritaire mais qu'il s'est engagé à travailler en collaboration avec tous les conseillers municipaux élus. Pour le bénéfice de chacun, le nouveau conseil souhaite raccourcir la durée des séances du conseil et continuer à recueillir les questions par écrit des citoyen.nes pour y répondre lors des séances. Elle invite donc les citoyen.nes à faire part de toutes questions qui les préoccupent.

Au sujet du projet de tramway, M<sup>me</sup> Vallières-Roland rappelle la désignation de M<sup>me</sup> Maude Mercier-Larouche comme représentante des citoyens concernant le dossier du tramway ainsi que l'engagement du maire, M. Bruno Marchand, à dresser un portrait de la situation dès janvier prochain. Une meilleure communication avec les citoyen.nes est un enjeu primordial dans ce dossier.

Finalement, suite aux commentaires exprimés par les membres du conseil, M<sup>me</sup> Vallières-Roland rappelle que la revitalisation du chemin Sainte-Foy lui tient particulièrement à cœur. Sans dévoiler les engagements budgétaires de la Ville, elle mentionne qu'une discussion à ce sujet devrait s'amorcer prochainement. M<sup>me</sup> Lagier précise que la Ville a dévoilé dans un communiqué émis hier qu'elle investira 0,1 M \$ en 2022 pour l'église Saint-Sacrement.

# 21-11-07 Période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

## 21-11-08 Trésorerie

#### État des finances

Le solde du compte au 30 novembre est le suivant :

Budget	En caisse au 30 nov.	Dépenses au 31 déc.	Solde au 31 déc.
Budget de fonctionnement	161,04	456,77	-295,73
Mobilisation - Sécurité routière	2 733,46	804,83	1 928,63
Initiative – Photographies	700,00		700,00
Initiative – Blogue	875,49		875,49
Plan local de mobilité	521,84		521,84
Solde du compte	4 991,83	1 261,60	3 730,23

La subvention de 300 \$ demandée à la Ville pour compléter l'année 2021 sera transmise au début de 2022.

# Dépenses et paiements à autoriser

# **RÉSOLUTION 21-CA-55**

# Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 7 décembre 2021

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Elisabeth Farinacci, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 110 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 7 décembre 2021.

# 21-11-09 Prochaines rencontres en présentiel ou virtuel

M. Lagier explique que la Ville travaille actuellement à développer le mode hybride parce que le mode virtuel est réservé aux situations de crise sanitaire.

La Ville ayant déjà fait les acquisitions requises, le mode hybride devrait être disponible dès janvier ou février. Les citoyens pourront se brancher en mode virtuel. Par contre les membres du conseil d'administration devront se réunir en présentiel comme le veut le règlement de fonctionnement des conseils de quartier. Les prochaines rencontres devraient donc reprendre en présentiel dès janvier.

M<sup>me</sup> O'Farrell souhaiterait que les séances de travail du conseil de quartier soient enregistrées pour y référer au besoin. Les avis sont partagés sur le sujet. Il en sera question à la prochaine séance de travail prévue ce samedi.

M<sup>me</sup> Anne Pelletier qui remplacera M<sup>me</sup> Lagier à la prochaine assemblée du 11 janvier s'occupera de faire l'enregistrement de la séance et de le transmettre à M<sup>me</sup> Séquin aux fins de rédaction du procès-verbal.

# 21-11-10 Information et correspondance

## > Correspondance reçue

- Courriels de citoyen.nes au sujet du déneigement.

#### 21-11-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 21 h 15. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le mardi 11 janvier 2022.

M. Bertrand Gemme
Président

M<sup>me</sup> Maureen O'Farrell Secrétaire